

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

<b>Designation Commerciale</b>	<b>Sorbsil Silica Gel C Quality</b> <b>Composé du fer imprégné de gel de silice</b>
<b>Code produit :</b>	<b>900950</b>
<b>Utilisation</b>	Agent desséchant.
<b>Fournisseur:</b>	Grosseron 37 bd François Mitterrand 44800 Saint-Herblain France
<b>Telephone:</b>	02 40 92 07 09
<b>Telecopieur:</b>	02 40 92 07 10
<b>Tél. d'urgence</b>	INRS 01.45.42.59.59

## 2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

GEL DE

Composants	%W/W	N°CAS	N° EINECS	Classification CE
Silice synthétique amorphe	>93%	112926-00-8	2315454	Limites d'exposition sur le lieu de travail
Sulfate d'ammonium ferrique	<5%	7783-83-7		Limites d'exposition sur le lieu de travail
De l'eau	<5%	7732-18-5	2317912	

## 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification CE** Non classé comme dangereux pour l'utilisation et le conditionnement.

L'exposition à tout produit sous forme de poudre fine (poussière) peut être nocive.

## 4. PREMIERS SECOURS

<b>Contact avec les yeux</b>	Si la substance a pénétré dans les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau. Alerter immédiatement un médecin.
<b>Contact avec la Peau</b>	En cas de contact de la substance avec la peau, laver à grande eau. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.
<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir. Rincer la bouche à l'eau. En cas d'ingestion d'une quantité importante ou d'apparition de symptômes, consulter le service médical.
<b>Inhalation</b>	Retirer le sujet de la zone exposée, le tenir au chaud et au repos. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

---

Général: Non applicable. Substance pulvérulente ou granulaire inorganique.  
Non combustible.

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

---

**Equipement de protection individuelle** Porter un vêtement de protection approprié. Porter un appareil de protection des yeux/du visage.  
Un masque anti-poussière approprié doit être porté s'il y a formation de poussière lors de la manipulation.  
Consulter Aussi la Section 8.

Général: Contenir les déversements. Fixer la poussière en humectant avec de l'eau. Balayer ou aspirer de préférence et recueillir dans des récipients appropriés pour récupération ou élimination.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

---

**Manipulation** Eviter la formation de poussière.  
Consulter Aussi la Section 8.  
Une charge importante d'électricité statique peut s'accumuler pendant la manutention du produit. Elle peut devenir dangereuse lorsque l'air contient des vapeurs inflammables. Consulter la norme britannique No. 5958 (ou la norme équivalente en vigueur dans votre pays) pour les méthodes de réduction de l'électricité statique.

**Stockage** Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

---

**Silice synthétique amorphe** Silice amorphe poussière, totalement inhalable: UK EH40: OES 6 mg/m<sup>3</sup> 8h TWA.  
Silica amorphe poussière, respirable: UK EH40: OES 2.4 mg/m<sup>3</sup> 8h TWA.  
Gel de silice: ACGIH: TLV 10mg/m<sup>3</sup> 8h TWA.  
Silice précipitée: ACGIH: TLV 10mg/m<sup>3</sup> 8h TWA.

**Sulfate d'ammonium ferrique** Sels de fer (comme Fe): UK EH40: OES 1 mg/m<sup>3</sup> 8h TWA.  
Sels de fer (comme Fe): UK EH40: OES 2mg/m<sup>3</sup> 15min STEL.

Général: Des méthodes techniques de prévention ou de contrôle de l'exposition sont préférées. Elles comprennent enceinte de traitement ou individuelle, ventilation mécanique (dilution et échappement local) et contrôle des conditions de traitement.

**Equipement respiratoire** Eviter l'inhalation de poussières. Porter un équipement de protection respiratoire homologué pour travailler dans un espace confiné avec une aération insuffisante ou s'il existe un risque de dépassement des limites d'exposition. A propos du matériel de protection respiratoire, prière de consulter la revue HS(G)53 des Autorités britanniques de la santé et de la sécurité (British Health and Safety Executive).

Contact avec la - Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Gants en plastique ou en caoutchouc. Par exemple EN374-3. Porter des combinaisons appropriées.

Protection des Yeux Lunettes de sécurité avec protections latérales. Gants.

**Autre** Porter un équipement de protection conformément à de bonnes pratiques d'hygiène de travail.  
Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

<b>Aspect</b>	Granulés.
<b>Couleur</b>	Orange.
<b>Odeur</b>	Inodore.
<b>pH</b>	1.5 - 5 à 5% dans l'eau.
<b>Point/Intervalle de fusion (°C)</b>	> 1000
<b>Point d'éclair (°C) [Closed cup/Coupe fermée]</b>	Non applicable.
<b>Limites d'inflammabilité (Inférieure) (%v/v)</b>	Non applicable.
<b>Solubilité (Eau)</b>	Insoluble.

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

---

<b>Stabilité</b>	Ce produit est hygroscopique.
<b>Réactions Dangereuses</b>	Maintenir à une température n'excédant pas (°C): 15 0 L'utilisation de secheur à micro-onde est à proscrire pour la régénération du produit.
<b>Produit(s) de Décomposition Dangereux</b>	Ammoniac Oxydes d'azote Oxydes de soufre

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

---

<b>Toxicité Aiguë</b>	La dose létale de la silice synthétique amorphe pour l'homme est estimée à plus de 15000 mg/kg de poids corporel. La silice synthétique amorphe est un additif alimentaire autorisé au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et dans plusieurs autres pays.
<b>Inhalation</b>	Silice synthétique amorphe a per d'effets nocifs sur les poumons et ne provoque pas des maladies notables ou des effets toxiques. Cependant, l'exposition à la poussière peut aggraver les pathologies existantes comme l'asthme ou la bronchitesi l'exposition est inférieure à la limite spécifiée. Les effets de la poussière peuvent être plus prononcés et se manifester à des concentrations plus basses chez les fumeurs comparé aux non-fumeurs.
<b>Contact avec les yeux</b>	Poussière peut provoquer de la gêne et une légère irritation.
<b>Contact avec la Peau</b>	La poussière peut dessécher la peau.
<b>Informations sur le pouvoir cancérigène</b>	Evaluation CIRC: Silice amorphe ne peut être classifié quant à sa qualité cancérigène pour l'homme (Groupe 3).

## 12. INFORMATIONS ECO TOXICOLOGIQUES

---

<b>Ecotoxicité</b>	Silice synthétique amorphe est pratiquement inerte et n'a pas d'effet nocif connu sur l'environnement.
--------------------	--

### 13. *CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION*

---

**Est recommandé:** L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.  
Le produit ne cause normalement aucun problème aux installations de traitement d'eaux ou d'eaux usées car il se dépose au fond avec la boue des eaux d'égouts.  
Ce produit n'est pas classé déchet dangereux par la Directive 91/689/EEC de la CEE. Ce produit n'a pas de classification particulière dans la réglementation des déchets (UK 1996).

### 14. *INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT*

---

Non classé dans les 'Recommendations on the Transport of Dangerous Goods' des Nations Unies.

**Emballage** Aucun emballage particulier n'est nécessaire pour transporter le produit.

### 15. *INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES*

---

**Classification CE** Non classé comme dangereux pour l'utilisation et le conditionnement.  
**Conseils de Prudence** Manipuler le produit conformément aux normes de bonne pratique d'hygiène et de sécurité industrielles.  
Eviter l'inhalation de poussières.

Statut TSCA: Mélange - tous les composants cités.  
Statut AICS: Mélange - tous les composants cités.  
Statut DSL/NDSL: Mélange - tous les composants cités.

### 16. *AUTRES INFORMATIONS*

---

**Les sections suivantes contiennent des informations nouvelles ou remises à jour:** Toutes les sections.  
**Première édition MSDS** 07/03/2000  
**Révision des données MSDS** 13/02/2003

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.